

Selarl ALP JURIS

Bertrand FINANCE et Laurent AMORAVIETA
Huissiers de Justice Associés

73, rue de la République – BP 154
73204 ALBERTVILLE CEDEX
TEL : 04.79.10.02.10 – FAX : 04.79.32.54.27

PROCES VERBAL DE DESCRIPTION

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN
ET LE VINGT CINQ SEPTEMBRE

A LA DEMANDE DE :

La **CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE DE RHONE ALPES (CERA)**, Banque coopérative régie par les articles L. 512-85 et suivants du Code Monétaire et Financier, Société Anonyme à Directoire et Conseil d'Orientation et de Surveillance au capital de 1.150.000.000 euros, Intermédiaire d'assurance immatriculée à l'ORIAS sous le n° 07 004 760, ayant son siège social Tour INCITY- 116 Cours Lafayette à 69003 LYON, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon (69) sous le n° 384.006.029 (SIRET 384 006 029 01660), représentée par le Président de son Directoire demeurant es qualité audit siège.

Faisant élection de domicile et constitution d'Avocat en la personne et au Cabinet de Maître Didier CAMUS, Avocat membre de l'AARPI CAMUS & CHOMETTE, Avocat au Barreau d'Albertville demeurant 1255 Rue du Bois de l'Ile 73460 TOURNON.

Faisant élection de domicile et constitution d'Avocat en la personne et au Cabinet de Maître Frédéric ALLEAUME, Avocat associé, membre de la SCP GRAFMEYER BAUDRIER ALLEAUME JOUSSEMET, Avocat au Barreau de Lyon demeurant 1 Rue de la République 69001 LYON.

AGISSANT EN VERTU DE ET POUR L'EXECUTION :

-La copie en due forme exécutoire d'un acte reçu le 20 avril 2012 par Maître Georges DELESALLE, Notaire associé, membre de la SCP GEORGES DELESALLE ET FRANCOIS DELATTRE NOTAIRES, titulaire d'un Office Notarial à ALBERTVILLE sis 14 Rue Gambetta, contenant :

a. PRET par CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE DE RHONE ALPES à la SCP DAGORAL d'une somme de 291 663.00 euros remboursables en 240 échéances mensuelles d'amortissement de 1 868.90 euros (2 014.74 euros assurance comprise) au taux annuel proportionnel fixe de 4,65% et taux Effectif Global de 5,64 %.

b. PRIVILEGES DE PRETEUR DE DENIERS, DE VENDEUR ET AFFECTATION HYPOTHECAIRE CONVENTIONNELLE au bénéfice de la CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE DE RHONE ALPES par la [REDACTED] [REDACTED] sur les biens et droits immobiliers présentement saisis publiés au 1^{er} Bureau du Service de la Publicité Foncière de CHAMBERY le 27 avril 2012 Volume 2012 V n°2275 et n° 2276.

-De la grosse d'un jugement contradictoire rendu par le tribunal judiciaire de CHAMBERY le 18 mars 2021 condamnant la [REDACTED] à payer à la CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE DE RHONE ALPES, au titre du prêt visé ci-dessus, la somme de 255 042.64 euros outre intérêts de 4,65% à compter du 7 novembre 2019, notifié à Avocat le 31 mars 2021, signifié à partie le 27 avril 2021 et à ce jour définitif selon certificat de non-appel en date du 1^{er} juin 2021.

Je soussigné Laurent AMORAVIETA, Huissier de Justice Associé près le Tribunal de Grande Instance d'ALBERTVILLE (SAVOIE), demeurant en cette ville 73, rue de la République.

Me rends ce jour, à 13 heures 45, à Albertville (Savoie), 39 Route de perthuis, à l'effet de procéder à la description exacte et détaillée des biens qui y sont situés et qui appartiennent à :

[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]

Là étant, en présence de [REDACTED], de la société *JURIS DIAGNOSTICS IMMOBILIERS* en charge de la réalisation des diagnostics immobiliers, de [REDACTED], de la communauté arlysère en charge du contrôle de l'assainissement, de [REDACTED], occupantes respectives des trois logements composant la maison d'habitation.

Je procède aux opérations de descriptions suivantes :

Désignation générale :

Il s'agit d'une maison d'habitation située sur la commune d'Albertville (Savoie), 39 Route de Perthuis sur une parcelle cadastrée section A n° 739, lieudit la peysse, pour 3a 41ca.

Cette maison d'habitation est actuellement divisée en trois appartements distincts.

Localisation et situation géographique :

Le bien immobilier est situé à ALBERTVILLE (Savoie), 26 Avenue Jean Jaurès, à environ 10 minutes en voiture du centre-ville.

Albertville est une commune française située dans le département de la Savoie en région Auvergne Rhône Alpes.

Elle se trouve aux portes de plusieurs vallées alpines du département de la Savoie. Elle est en effet à la limite de la Tarentaise, du Beaufortain et du Val d'Arly, en amont de la combe de Savoie.

Ce bien est actuellement Occupé.

Le premier logement est occupé par [REDACTED]
[REDACTED]

Ils m'indiquent être titulaire d'un bail locatif souscrit auprès de la [REDACTED]

Le second logement est occupé par [REDACTED]
[REDACTED]

Ils m'indiquent être titulaire d'un bail locatif souscrit auprès de la [REDACTED]

Le troisième logement est occupé par [REDACTED]
[REDACTED]

Ils m'indiquent être titulaire d'un bail locatif souscrit auprès de la [REDACTED]

Le chauffage du bien est assuré par des radiateurs électriques individuels.

EXTERIEUR DU BIEN IMMOBILIER

La façade avant est recouverte d'un revêtement genre crépi peint.

Elle est délimitée par un muret surmonté d'une grille métallique.

Un premier portail donne accès à l'appartement occupé par [REDACTED]

Un second portail situé en partie gauche donne accès au pignon gauche de la maison où se situe l'accès aux deux autres appartements.



La façade du pignon gauche du bien immobilier est recouverte de ciment en partie basse et d'un revêtement genre crépi peint en partie haute.



La façade arrière est recouverte de ciment en partie basse et d'un revêtement genre crépi peint en partie haute.



La façade du pignon droit (situé le long du chemin du Platon) est recouverte de ciment en partie basse et d'un revêtement genre crépi peint en partie haute.



INTERIEUR DU BIEN IMMOBILIER

PARTIES COMMUNES

La porte située le long du pignon gauche dessert le sous-sol du bien immobilier ainsi qu'un escalier desservant les appartements situés au premier et deuxième étage.

ESCALIER

Les marches de l'escalier sont en béton peint.

Les murs sont recouverts d'un revêtement genre crépi peint.

Le plafond est recouvert d'un revêtement genre crépi peint.

L'escalier comporte :

- Une porte d'accès
- Une fenêtre double battant
- Une fenêtre simple battant
- Deux centres lumineux.

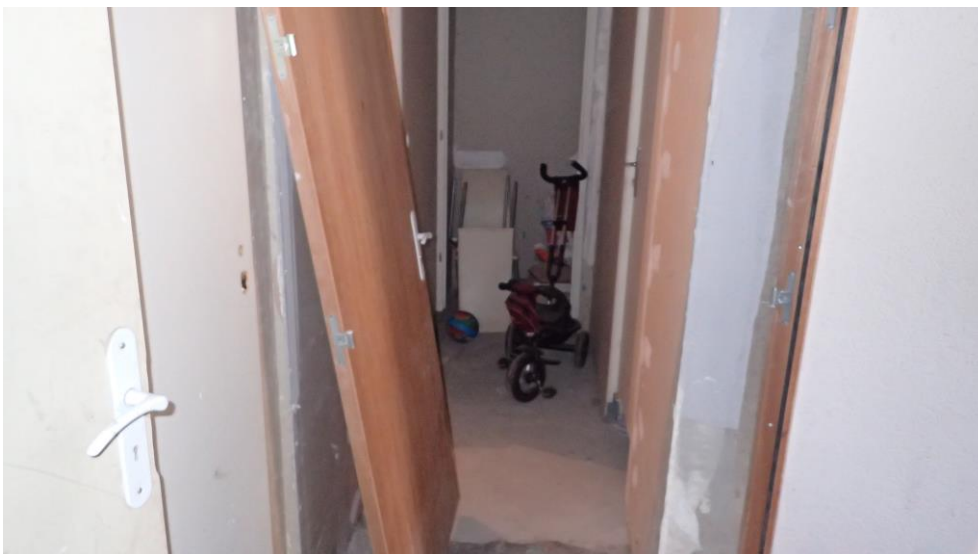




SOUS SOL

Le sous-sol comporte les trois caves des trois appartements objet du présent PV de description.

Le sous-sol dessert également un local technique.



Local technique :

Le sol est recouvert de béton brut.

Les murs et le plafond se composent de plaques de Placoplatre.

Le local comporte :

- Une porte d'accès avec serrure.
- Un vasistas.



APPARTEMENT SITUÉ AU REZ DE CHAUSSEE

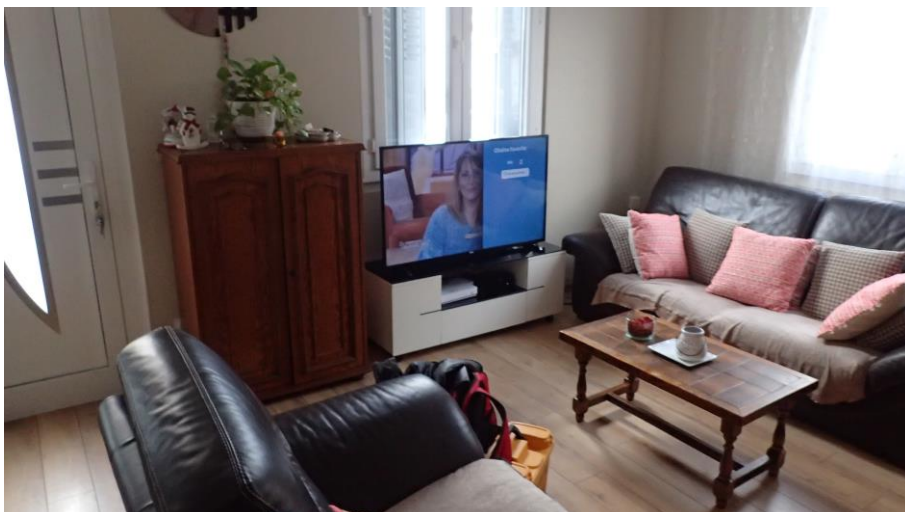
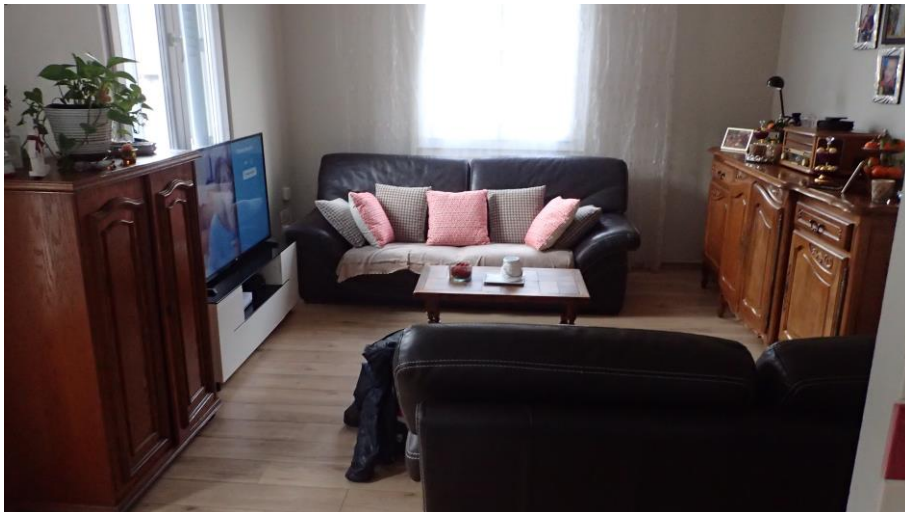
Le sol est recouvert de parquet avec lames de bois.

Les murs sont recouverts de peinture.

Le plafond est recouvert de peinture.

Cette pièce comporte :

- Une porte d'entrée avec partie vitrée et serrure
- Deux fenêtres double battant avec volet métalliques extérieurs.
- Un centre lumineux au plafond.
- Un radiateur électrique sans marque apparente.



CUISINE

Le sol est recouvert de carrelage.

Les murs sont recouverts pour partie de peinture et pour autre partie de carrelage.

Le plafond est recouvert de peinture.

Cette pièce comporte :

Un plan de travail en partie gauche comprenant :

- Deux placards double porte en partie basse.
- Un placard double porte sous évier.
- Un évier double bac avec robinetterie.

Un ensemble de rangement haut en partie gauche :

- Un placard double porte avec une étagère
- Deux placards simples portes avec une étagère.

Un meuble bas le long du mur de face comprenant :

- 3 tiroirs en partie gauche.
- Deux placards double portes avec une étagère.
- Un placard simple porte avec une étagère.

Un placard simple porte avec une étagère en partie haute

Un placard double porte avec une étagère en partie haute

Un ballon d'eau chaude.

Deux fenêtres double battant avec volets métalliques extérieures

Un centre lumineux.

Un radiateur électrique sans marque apparente.





COULOIR DE DEGAGEMENT

Le sol est recouvert de parquet avec lames de bois.

Les murs sont recouverts de peinture.

Le plafond est recouvert de peinture.

Ce couloir comporte :

- Un centre lumineux avec fil douille ampoule.
- Un placard simple porte abritant le bloc fusible disjoncteur.



SALLE DE BAIN (avec coin toilettes)

Le sol est recouvert de carrelage.

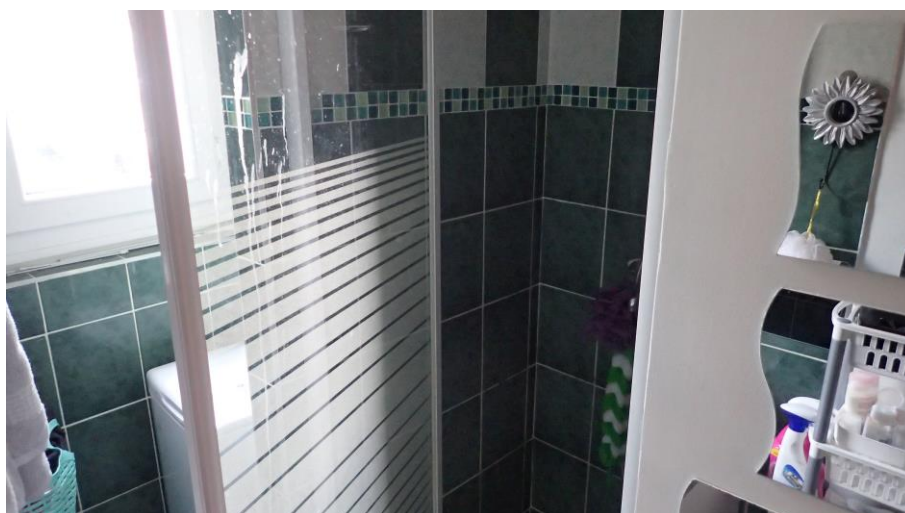
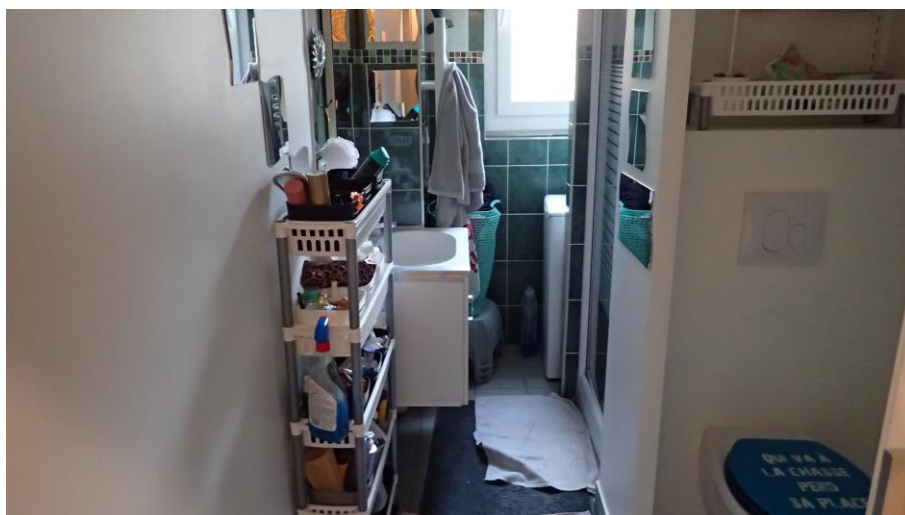
Les plinthes sont recouvertes de carrelage.

Les murs sont recouverts pour partie de peinture et pour autre partie de carrelage dans le fond de la pièce au niveau du lavabo et de la cabine de douche.

Le plafond est recouvert de peinture.

Cette pièce comporte :

- Une porte en bois peinte avec loquet de fermeture.
- Une cuvette de toilettes avec battant double et chasse d'eau.
- Un lavabo avec robinetterie et placard simple porte en partie basse.
- Une fenêtre simple battant.
- Une cabine de douche avec bac en faïences robinetterie, flexible et pomme de douche sur tringle.
- Un centre lumineux mural.



PREMIERE CHAMBRE (au fond à droite du couloir) :

Le sol est recouvert de parquet avec lames de bois.

Les plinthes sont recouvertes de bois.

Les murs sont recouverts de peinture.

Le plafond est recouvert de peinture.

Cette pièce comporte :

- Une porte en bois peinte.
- Deux fenêtres double battant avec volets métalliques extérieures.
- Un centre lumineux au plafond.
- Un radiateur électrique.



DEUXIEME CHAMBRE (au fond du couloir) :

Le sol est recouvert de parquet avec lames de bois.

Les plinthes sont recouvertes de bois.

Les murs recouverts de peinture.

Le plafond est recouvert de peinture.

Cette pièce comporte :

- Une porte en bois peinte avec serrure.
- Une fenêtre simple battant avec volets métalliques extérieures.
- Une fenêtre double battant avec volets métalliques extérieures.
- Un centre lumineux au plafond.



CAVE

Le sol est recouvert de plaque de Placoplatre.

Les murs et le plafond se composent de plaques de Placoplatre.

Cette cave comporte :

- Une porte d'accès avec serrure.
- Deux fenêtres double battant.
- Une fenêtre simple battant.
- Trois centres lumineux au plafond.



PIECE PRINCIPALE

Le sol est recouvert de carrelage.

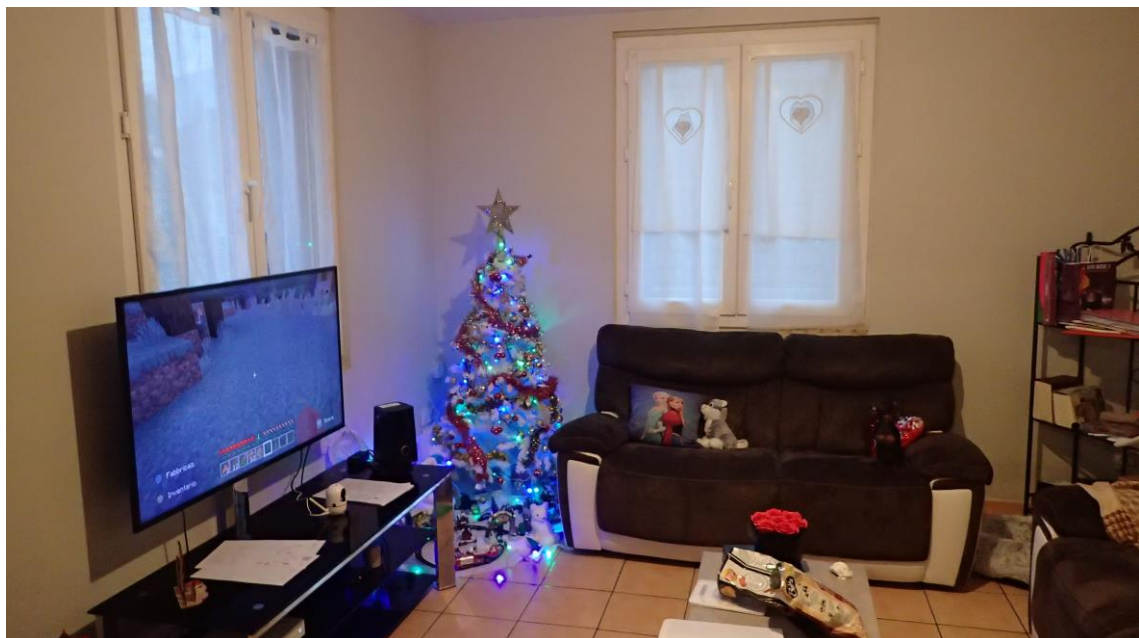
Les plinthes sont en carrelage.

Les murs sont recouverts.

Le plafond est recouvert de peinture.

Cette pièce comporte :

- Une porte en bois peinte avec serrure et clef ;
- Une porte double battant donnant sur un balcon côté Rue.
- Une fenêtre double battant avec volet métallique côté Rue.
- Une fenêtre double battant avec volet métallique coté pignon gauche.
- Un centre lumineux avec fil douille et ampoule.
- Un radiateur électrique.



CUISINE

Le sol est recouvert de carrelage.

Les plinthes sont recouvertes de carrelage.

Les murs sont recouverts pour partie de peinture et pour autre partie de carrelage sur le pourtour de l'évier et du plan de travail.

Le plafond est recouvert de peinture.

Cette pièce comporte :

- Un plan de travail à gauche en rentrant.
- Un évier simple bac avec robinetterie.
- Un plan de travail double bac sous l'évier.

Un ensemble de rangement en partie haute comprenant :

- Un placard simple porte avec une étagère.
- Un placard simple porte basculante.
- Deux placards double porte avec une étagère.
- Deux fenêtres double battant avec volet extérieur métallique.
- Un centre lumineux avec fil, douille et ampoule.
- Un radiateur électrique.
- Un ballon d'eau chaude.



SALLE DE BAIN

Le sol est recouvert de carrelage.

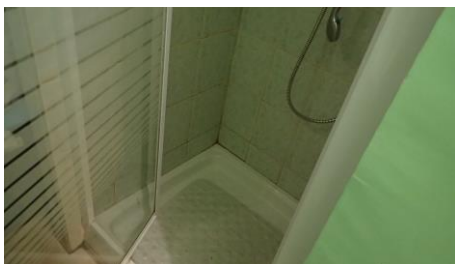
Les plinthes sont recouvertes de carrelage.

Les murs sont recouverts pour partie de peinture et pour autre partie de carrelage côté lavabo et cabine de douche.

Le plafond est recouvert de peinture.

Cette pièce comporte :

- Une porte en bois avec loquet de fermeture.
- Une cuvette de toilettes avec abattant double et chasse d'eau.
- Un lavabo avec robinetterie et un meuble bas double portes.
- Une fenêtre simple battant.
- Une cabine de douche avec bac en céramique, robinetterie mitigeur, flexible, pomme de douche sur tringle. Une porte en plexiglass.
- Un chauffe serviette électrique.
- Deux centres lumineux au plafond avec fils, douilles et ampoule.



PREMIERE CHAMBRE (dans le fond du couloir)

Le sol est recouvert de carrelage.

Les plinthes sont recouvertes de carrelage.

Les murs sont recouverts de peinture.

Le plafond est recouvert de peinture.

Cette pièce comporte :

- Une porte en bois peinte avec serrure.
- Une porte fenêtre double battant avec volets métalliques extérieures donnant sur un petit balcon (façade arrière de l'immeuble).
- Un centre lumineux avec fil, douille et ampoule.
- Une fenêtre double battant avec volets métalliques extérieures.
- Un radiateur électrique.



DEUXIEME CHAMBRE (au fond du couloir à droite) :

Le sol est recouvert de carrelage.

Les plinthes sont recouvertes de carrelage.

Les murs sont recouverts de peinture.

Le plafond est recouvert de peinture.

Cette pièce comporte :

- Une porte fenêtre double battant avec volets métalliques extérieures.
- Une fenêtre double battant avec volets métalliques extérieures.
- Un centre lumineux avec fils, douille et ampoule.



CAVE

Le sol est recouvert de béton.

Les murs et le plafond se composent de plaques de Placoplatre.

Cette cave comporte :

- Deux vasistas.
- Une porte avec serrure.



APPARTEMENT SITUÉ AU DEUXIÈME ÉTAGE

(~~Appartement situé au deuxième étage de l'immeuble n° 10, rue de la République, à Paris, 10^e arrondissement.~~)

COULOIR DE DÉGAGEMENT

Le sol est recouvert de carrelage de type céramique.

Les plinthes sont recouvertes de carrelage.

Les murs sont recouverts de peinture.

Le plafond est recouvert de peinture.

Cette pièce comporte :

- Une porte d'entrée avec serrure et verrou, peinture intérieure et extérieure.
- Un centre lumineux avec fil, douille et ampoule.
- Un placard abritant le bloc fusibles disjoncteur.



PIECE PRINCIPALE

Le sol est recouvert de carrelage de type céramique.

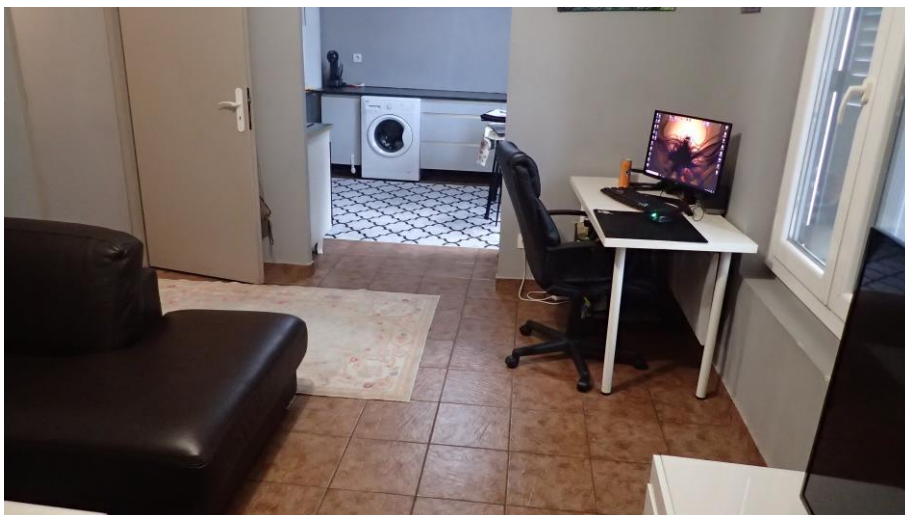
Les plinthes sont recouvertes de carrelage.

Les murs sont recouverts de peinture.

Le plafond est recouvert de peinture.

Cette pièce comporte :

- Une porte en bois peinte.
- Un centre lumineux avec fil, douille et ampoule.
- Une fenêtre double battant avec volets métalliques extérieures.
- Un radiateur électrique.



CUISINE

Le sol est recouvert de carrelage de type céramique.

Les plinthes sont recouvertes de carrelage.

Les murs sont recouverts pour partie de peinture et pour autre partie de carrelage sur le pourtour de l'évier.

Le plafond est recouvert de peinture.

Cette pièce comporte :

- Un ballon d'eau chaude.
- Un radiateur électrique.
- Une fenêtre double battant avec volets métalliques extérieures.
- Un centre lumineux.

Un plan de travail à gauche en rentrant comprenant :

- Un placard double porte situé sous l'évier.
- Un placard simple porte.
- Un évier simple bac en inox.

Un ensemble de rangement en partie supérieure du mur de gauche comprenant :

- Deux placards simple porte avec une étagère.
- Un placard double porte avec une étagère.
- Un placard simple porte basculante

Un plan de travail le long du mur de face comprenant :

- Trois tiroirs en partie gauche.
- Un placard double porte.
- Un placard simple porte en partie droite.





SALLE DE BAIN

Le sol est recouvert de carrelage.

Les plinthes sont recouvertes de carrelage.

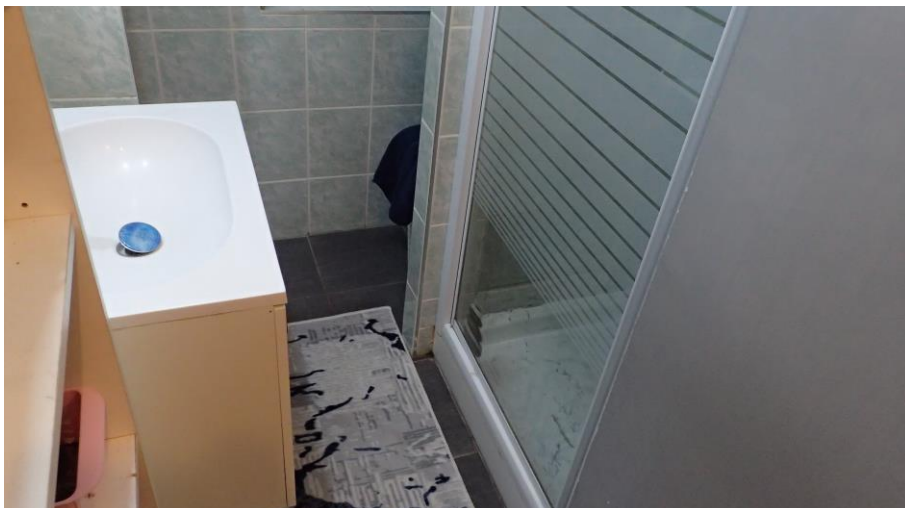
Les murs sont recouverts pour partie de peinture et pour autre partie de carrelage côté lavabo et cabine de douche.

Le plafond est recouvert de peinture.

Cette pièce comporte :

- Une porte en bois avec loquet de fermeture.
- Une cuvette de toilettes avec abattant double et chasse d'eau.
- Un lavabo avec robinetterie et un meuble bas double portes.
- Une fenêtre simple battant.
- Une cabine de douche avec bac en céramique, robinetterie mitigeur, flexible, pomme de douche sur tringle. Une porte en plexiglass.
- Un chauffe serviette électrique.
- Deux centres lumineux au plafond avec fils, douilles et ampoule.





PREMIERE CHAMBRE (au fond du couloir à gauche) :

Le sol est recouvert de carrelage de type céramique.

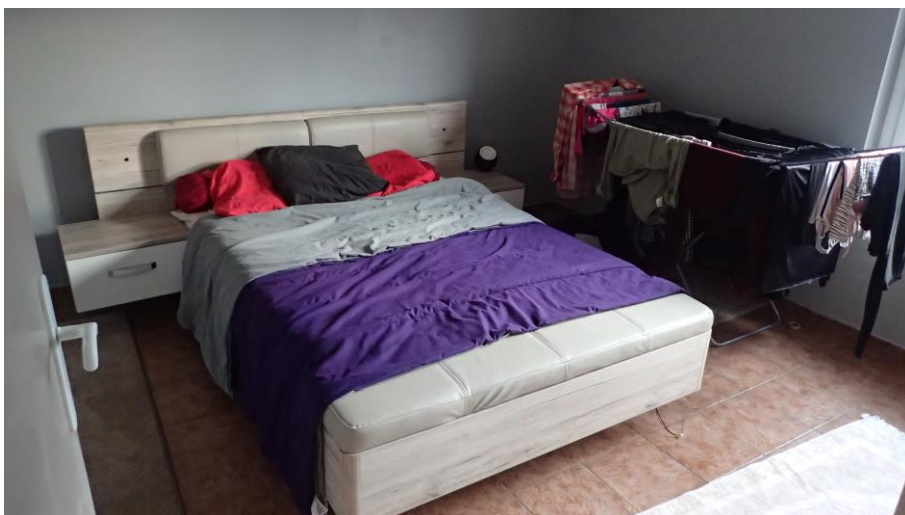
Les plinthes sont recouvertes de carrelage.

Les murs sont recouverts de peinture.

Le plafond est recouvert de peinture.

Cette pièce comporte :

- Une porte peinte avec serrure.
- Une fenêtre double battant avec volet métallique extérieure.
- Un centre lumineux au plafond avec fil, douille et ampoule.
- Un radiateur électrique.



DEUXIEME CHAMBRE (au fond du couloir à droite) :

Le sol est recouvert de carrelage de type céramique.

Les plinthes sont recouvertes de carrelage.

Les murs sont recouverts de peinture.

Le plafond est recouvert de peinture.

Cette pièce comporte :

- Une fenêtre double battant avec volet métallique extérieur.
- Un radiateur électrique.
- Une porte peinte avec serrure.



CAVE

Le sol est recouvert de béton brut.

Les murs et le plafond sont recouverts de plaques de Placoplâtre.

Cette cave comporte :

- Une porte avec serrure.
- Un vasistas.
- Un centre lumineux.



J'annexe au présent Procès-Verbal de Description une copie du rapport du diagnostic immobilier établi par la société JURIS DIAGNOSTIC IMMOBILIER.

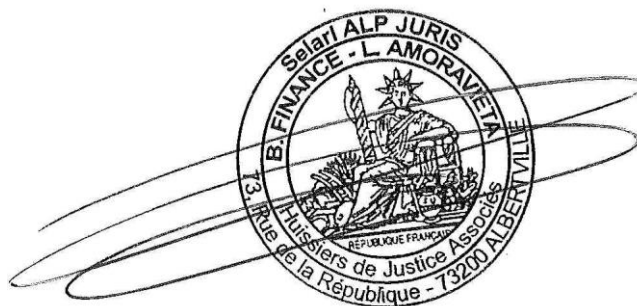
A 18 heures 45, mes opérations étant terminées et n'ayant plus à procéder, je me retire et de tout ce qui précède, j'ai fait et dressé le présent **procès-verbal de description** pour servir et valoir ce que de droit.

COUT :

Emolument	219,96
Transport.....	7,67
Article 444-29.....	520,80

Sous total.....	748,43
T.V.A 20.0%.....	149,58

	898,11 Euros



Laurent AMORAVIETA
Huissier de Justice Associé